

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil quatorze, le 13 janvier**, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon - Hautefort », dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire Pôle des Services Publics, sous la présidence de M. Jean BOUSQUET.

**Date de convocation : 7 janvier 2014**

**PRÉSENTS :**

<b>Nombre de Conseillers Communautaires</b>	
<b>En exercice</b>	<b>87</b>
<b>Présents</b>	<b>76</b>
<b>Votants :</b>	<b>76</b>
<b>Pour :</b>	<b>76</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

**Titulaires :**

Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Bernard PLAZANET, Claude de FLEURIEU, Jean-Pierre CHATORET, Gérard DEBET, Christian OUSTALET, Michel BARDET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Christian SEGUI, Marcel THIOLAT, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jacqueline CHAINE, Philippe JOFFRE, Jean DEMAISON, Alfred GALVAO, Annie DELAGE, Marcel BAYLE, Gaston GRAND, André LUC, Jacques MIGNOT, Jean-René SKOWRON, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Nadine ELOI, Paul-Emmanuel MOULIN, Roland MOULINIER, Cathy LUSTRISSY, Simone DONZEAU, Daniel BOUTOT, Corinne ROMER, Serge EYMARD, Raymonde BUCHET, Pierre AUGUSTE, Daniel FREMONT, Patrick PASSERIEUX, Claude SAUTIER, René GAILLARD, Gérard DEVAUX, Hervé BOUTIN, Francis AUMETTRE, Alain CLUZEAU, Jean-Jacques DUMONTET, Serge PEDENON, Bernard DURAND, Joël DURAND, Jean-Charles CHAPUT, Claude DELPY, Laurent MONTEIL, Marc CHAPON, Michel LAPOUGE, Marie-Claire FOUGEYROLLAS, Jean BOUSQUET, Danièle CAZAUVIEILH, Pierre ROUBY, Arsène DURET, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER, Romain VEYSSET, Irène CHARRETTE, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Lucien VILLEMAINE, Laurent PELLERIN.

**Suppléants :**

Arlette BERTIN représente Bernadette MERLIN, Lucien QUENOUILLE représente Claude MALAURIE, Hervé DELBARY représente Camille GERAUD, Pierre DELMON représente Caroline TATI-PERROT, Bernard BEAUDRY représente Bernard BEAUDRY, Roland MOZE représente Patrick FAURE.

**EXCUSÉS Titulaires :** Andrew RUBINSTEIN, Frédéric LEON, Jessica GRAFFEUIL, Bernadette MERLIN, Jean-Michel LAGORSE, Claude MALAURIE, Jean-Claude BOYER, Véronique VERGNOLLE, Christian BERGES, Camille GERAUD, Gérard LACHAUD, Arlette SAURET, Daniel SALON, Jean-Louis SAUGUES, Caroline TATI-PERROT, Caroline BAMBOU, Patrick FAURE

**SECRÉTAIRE :** M. Lionel ARMAGHANIAN

**OBJET : Composition du Conseil d'Administration du C.I.A.S**

Monsieur le Président explique que le CIAS est un établissement public administratif et dispose de la personnalité juridique distincte de l'EPCI dont il relève. Il est géré par un

conseil d'administration qui définit les actions à mener et met en œuvre les missions qui ont été confiées au CIAS à l'échelle du territoire.

Le Président rappelle que le CIAS est présidé par le Président de l'EPCI et qu'outre son Président, le conseil d'administration comprend :

- 8 à 16 membres titulaires, élus en son sein par le conseil communautaire de la communauté de communes au scrutin majoritaire ;
- 8 à 16 membres nommés par le Président de l'EPCI, non membres du conseil délibérant et qui participent à des actions de prévention, d'animation et de développement social menées dans les communes.

Le Président explique le nombre de sièges est fixé par délibération et propose au conseil communautaire de fixer à 16, le nombre de membres titulaires élus et personnes nommées.

Le Président soumet à l'approbation du Conseil Communautaire une liste de membres qu'il souhaite pour représenter la communauté de communes au conseil d'administration du CIAS et la liste des personnes qu'il a nommées.

Liste des membres :

Élus	Nommés
Raymonde BUCHET	Jeannette BERTRAND
Pierre AUGUSTE	Gisèle GUILLEMOIS
Dominique BOUSQUET	Michel JOFFRE
Gérard DEBET	Bernard MATHIEU
Dominique DURAND	Christian ROULLAND
Danièle CAZAUVIEILH	Jeannette CAPITAINE
Bernadette MERLIN	Isabelle DUPUY
Claude MALAURIE	Josette SIGALAS

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :**

- **ACCEPTE** la proposition de composition du conseil d'administration du CIAS fixée à 16 membres,
- **APPROUVE** la composition du conseil d'administration du CIAS du Terrassonnais ;
- **AUTORISE** le Président à dire, faire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Certifié exécutoire

le :

Reçu en Sous-Préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :

Fait et délibéré au siège les jours,  
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à  
TERRASSON-LAVILLEDIEU

le 14 janvier 2014.

Le Président,

Jean BOUSQUET.